

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 46 (1966)  
**Heft:** 4: Bilan de l'Europe

**Artikel:** Les sept devant la porte dorée  
**Autor:** Sédillot, René  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-887390>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LES SEPT

## DEVANT LA PORTE DORÉE

René SÉDILLOT

*Directeur et Rédacteur en chef de « La Vie Française »*

Les Europes, ce n'est pas ce qui manque à notre siècle. Nous en avons de toutes sortes, de toutes dimensions et pour tous les goûts, autant que d'habits à la devanture d'un maître tailleur. Nous en avons trop : une seule ferait bien mieux notre affaire.

Il y a l'Europe des Six, celle qui donne le ton, mais qui n'a pas encore été vraiment capable de se donner une capitale, ni une langue. Il y a l'Europe des Sept, qui, sans tarif extérieur commun, ne prétend pas lui faire contrepoids. Il y a l'Europe de l'U.E.O. qui, conçue à des fins militaires, lie les Six et le Royaume-Uni; l'Europe de l'O.C.D.E., héritière de l'O.E.C.E., et qui groupe les dix-huit États occidentaux du continent, auxquels se joignent Canada, États-Unis et Japon, à titre de membres de plein exercice, Yougoslavie et Finlande à titre d'observateurs. Il y a l'A.M.E. (Accord monétaire européen), filiale de l'O.C.D.E. et continuation de l'U.E.P. (Union européenne des paiements). Il y a le Conseil de l'Europe qui, à Strasbourg, rassemble dix-sept nations. A l'Est, sous l'égide russe, le C.M.E.A., que l'Occident appelle Comecon, noue entre les huit États du camp socialiste des liens économiques, coordonnant les plans, aménageant l'assistance tech-

nique et financière, organisant les transports, facilitant les règlements par compensation; cependant que l'organisation du Pacte de Varsovie sert de réplique à l'O.T.A.N. Que d'Europes !

Malgré les Européens qui rêvent d'une Europe unifiée de l'Atlantique à l'Oural, ne retenons que les Europes de l'Occident, et avant tout les Six et les Sept. Quelles chances ont-ils de se rejoindre, pour former les Treize ?

Notons d'abord que chacun de ces deux groupements a déjà des satellites. Deux nations, la Grèce et la Turquie, sont officiellement associées aux Six qu'elles doivent rallier après un respectable délai de réflexion et de préparation; d'autres nations frappent à la porte du Marché Commun : l'Espagne, Israël, sans parler des jeunes États africains. A supposer que les Sept soient eux aussi candidats au ralliement, ils ne sont ainsi ni les seuls ni les premiers demandeurs. Les Sept, d'ailleurs, ont également un associé : la Finlande. Il ne s'agit déjà plus d'additionner 6 et 7, mais pour le moins 8 et 8.

Il est vrai que plusieurs des membres de la zone de libre-échange sont économiquement beaucoup plus évolués que les postulants du

Marché Commun : la Suisse ou la Suède, techniquement parlant, pourraient s'incorporer aux Six, sans dommages pour leurs économies, plus aisément que la Grèce ou l'Espagne.

Mais le problème n'est pas si simple. S'il l'était, il serait déjà résolu. En fait, les Six forment un tout relativement cohérent, et qui ne se contente pas de réductions tarifaires internes. Les Sept, dans le sillage de l'Angleterre, ne constituent un ensemble que par opposition aux Six. Leur adhésion peut se concevoir en bloc ou à titre individuel.

En bloc? Cette hypothèse paraît difficile à retenir, puisque justement les Sept ne forment qu'une association aux liens très lâches et ne cherchent pas à dégager une politique commune. Chacun d'eux garde son libre arbitre, et se trouve plus ou moins incliné vers les Six, géographiquement, matériellement ou sentimentalement. L'un peut avoir plus d'impatience que l'autre à se rattacher au Marché Commun, selon ses intérêts ou ses passions. Tout porte donc à penser que les ralliements, s'ils se produisent, s'effectueront en ordre dispersé : ce qui ne veut pas dire que la contagion ne jouera pas. Si une nation donne l'exemple, les réactions en chaîne sont immanquables.

A titre individuel, quelles sont les positions respectives des Sept devant les Six? Pour deux d'entre eux (sans parler de la Finlande, huitième partenaire), un préalable politique rend le ralliement plus laborieux. Ce n'est pas ici qu'on rappellera le cas de la Suisse. Celui de l'Autriche est comparable : les troupes soviétiques, il y a plus de dix ans, n'ont accepté de renoncer à leur zone d'occupation qu'à la condition formelle de ne jamais revoir un « Anschluss », de quelque manière que ce soit. Comme l'Allemagne fait partie des Six, l'adhésion explicite de Vienne au Marché Commun semble exclue. Il reste que les juristes sont habiles à accommoder les textes, et que l'article 238 du traité de Rome est rédigé en des termes assez imprécis pour permettre une liaison en souplesse : « La Communauté peut conclure avec un État tiers... des accords créant une association

caractérisée par des droits et obligations réciproques, des actions en commun et des procédures particulières ». Vive donc l'association qui fera de l'Autriche, comme de la Suisse, des demi-partenaires, dont on tâchera de faire, sans trop tarder, des trois-quarts de partenaires!

Le cas du Portugal est aussi à mettre à part. On n'imagine pas Lisbonne devenant, sans coup férir, un adhérent à part entière de la Communauté européenne. L'économie portugaise, comme l'économie espagnole, exige un long purgatoire avant de s'adapter à un marché vraiment commun. Sinon, c'en serait fait d'une naissante industrie, qui ne pourrait résister à la libre concurrence d'industries mieux armées. Là encore, le recours à l'association est indispensable.

Vente de poisson au Portugal (Photo Jean Mohr, Genève).





Spectateurs à Hyde-Park (Photo Jean Mohr, Genève).

Les trois pays scandinaves sont autrement évolués — et l'un d'eux au moins — le Danemark — manifeste quelque hâte à rejoindre l'Europe des Six, qui fournirait un admirable débouché à ses produits agricoles. Le Premier ministre danois a proclamé ouvertement son désir d'adhésion rapide. Mais un discours n'y saurait suffire, ni de belles promesses. Il faut aussi l'accord du Parlement danois, avec une majorité des cinq sixièmes. Le moins qu'on puisse dire est qu'il reste douteux, si le Danemark, parmi les Sept, fait bande à part.

Or, ni à Oslo, ni à Stockholm, on ne manifeste la même impatience. Projet hâtif! a dit le Premier norvégien. Gardons nos distances, a dit le Premier suédois. Bref, on brûle les étapes à Copenhague, et cette précipitation n'est pas

du goût des partenaires scandinaves, qui regardent d'abord du côté de Londres.

En fin de compte, c'est Londres qui décide. C'est la Grande-Bretagne qui, par dépit, a provoqué la naissance de la Zone de libre échange. C'est elle aussi qui pourra donner le signal de la dislocation, ou plus exactement du ralliement à la Communauté continentale. Mais le veut-elle, le peut-elle?

On a tout lieu de penser qu'elle en a maintenant le désir. Elle se rend compte que sa vraie chance est au sein de ce large marché, dont elle a été écartée d'abord par sa faute, puis par le veto du général de Gaulle. Elle en a conçu de l'amertume, mais aussi du regret : elle s'aperçoit que son économie a besoin du stimulant de cette concurrence, dont s'effrayaient tant les industriels français et italiens, et dans laquelle ils ont finalement trouvé le secret de leur rajeunissement. Aussi longtemps qu'elle demeure à l'écart des Six, l'Angleterre sait qu'elle ne sortira pas de la somnolence dans laquelle son industrie s'engourdit. Elle veut se réveiller. Elle ne se réveillera que dans la compétition.

Mais peut-elle l'accepter? Voilà la grande question. Pour parler sans détours, la nation britannique a perdu les atouts qui au siècle dernier, firent d'elle la première nation du monde : son charbon n'est plus roi, sa flotte n'est plus reine, son Empire s'est désagrégié. Les Anglais consomment plus qu'ils ne produisent. Leur balance des comptes est déficitaire. Les réserves d'or et de change de toute la zone sterling sont insuffisantes, et elles sont grecées par une lourde dette extérieure. La livre est discutée : pratiquement, elle n'est déjà plus une monnaie de réserve (c'est-à-dire que les Banques centrales se gardent de la conserver dans leurs encaisses); elle reste, à l'échelle internationale, une monnaie véhiculaire, pour les contrats et les règlements (mais cette fonction est plus souvent une charge qu'un avantage). Comment, dans ces conditions économiques et monétaires, affronter la libre concurrence?

Le gouvernement de Londres a pris de courageuses mesures pour appeler les Anglais à

l'austérité, de façon à redresser la balance des paiements et sauver le sterling. Mais les hypothèques à lever restent lourdes : il faut ramener le taux de l'escompte (et, dans son sillage, tout le loyer de l'argent) à des niveaux moins exorbitants. Il faut en finir avec des habitudes protectionnistes, qu'a renforcées durant des mois la surtaxe sur les importations. Il faut rembourser la dette extérieure que Londres a contractée à court terme envers les Banques centrales et le Fonds monétaire international, à long terme envers le Commonwealth. Que de problèmes !

Ils ne sont pas insolubles, si les Anglais se remettent vaillamment à l'ouvrage, en cessant de faire passer les traditions du *five o'clock* et du *week-end* avant les exigences de la productivité. Est-ce possible sans dévaluation ? La France n'est entrée dans le Marché Commun, le 1<sup>er</sup> janvier 1959, qu'en dévaluant le franc le 31 décembre 1958.

Il est juste d'ajouter que, depuis le veto français de 1963, les Six ont resserré leur union et posé solidement les bases du Marché Commun agricole. L'Angleterre se trouve donc en présence d'un édifice plus charpenté, et dans lequel elle sera moins à l'aise que jamais. Car on a beau lui faire des politesses, la question reste entière : Londres devra accepter les clauses du Traité de Rome, y compris le marché agricole.

Au total, les perspectives de jonction des Six et des Sept ne sont pas très exaltantes. On ne saurait les exclure tout à fait. Mais on doit les considérer comme fort incertaines. Une fusion pure et simple des deux groupes est à peu près impossible. Un rapprochement échelonné est difficile. S'il fallait parier sur un ordre

de priorités, on inclinerait à croire que la Suisse et l'Autriche, en tant qu'associées, le Danemark, en tant qu'adhèrent, pourraient donner le branle aux Sept : à moins que le Royaume-Uni ne bloque le mouvement.

N'éliminons pas tout à fait une autre hypothèse : celle d'une adhésion de quelques-uns des Six, après rupture du Marché Commun, à l'Association de libre échange. On imagine assez bien les Pays-Bas, par exemple, se prêtant à ce jeu.

A supposer que la jonction, totale ou partielle, se réalise, elle réduit à néant, ou peu s'en faut, les chances d'une Europe politique : un accord sur une Fédération européenne, avec Exécutif et Législatif supranationaux, est d'autant plus malaisé que les membres à accorder sont plus nombreux. Paris et Bonn ont déjà bien assez de mal à s'entendre. Londres et Lisbonne ne leur faciliteront pas la tâche.

Au surplus, si l'Europe élargie doit être moins politique, elle doit aussi être moins européenne. Avec le renfort des Britanniques et des Scandinaves, déjà très perméables aux influences d'Outre-Atlantique, elle risque d'être de plus en plus américaine. Et alors, sera-t-elle encore l'Europe ?

En dépit de ceux qui clament que l'Europe est en marche, c'est en clopinant qu'elle avance, et elle bute à chaque enjambée. Plus même qu'une Europe, nous voyons des Europes claudiquer sur un chemin raboteux. Et nous avons beau entonner des alleluias, nous ne parvenons pas à leur faire prendre le pas cadencé.

R. S.